



Indemisation assedic suite a licenciment pour inaptitude

Par **paskoil**, le **19/11/2008** à **15:01**

Bonjour suite a un licenciment pour inaptitude a mon poste de travail je m'inscrit a l'assedic,un delais de carrence pour etre indemise mais impose,la question est est t'il normal d'avoir une carrence avand d etre indemise? merci de me repondre.